

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE PRESTATIONS COLLECTIVES » en abrégé « SPC »

Siège Abidjan Cocody Angré à la Cité GESTOCI, Lot
94, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29/05/2025 , et enregistrés au CEPICI le 19/06/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE PRESTATIONS COLLECTIVES » en abrégé « SPC »

Objet : Restauration collective, traiteur : l'organisation et l'animation de toutes les activités hôtelières les services de banquets

Location et vente de matériels hôtelier et logistique événementiel

La création l'achat, la vente la prise en bail la location la gérance l'installation et l'exploitation directe ou indirecte de tous restaurant bars ainsi que tous établissements ouverts au grand public (restaurant décoration aménagement et rangement d'espace)

Fournitures de bureaux entretien et nettoyage de locaux

BTP

Hydrauliques

Génie civil

Fournitures de matériels informatiques

Fournitures de denrées alimentaires

Fournitures de kits scolaires

Confections et fournitures de tables bancs
études blanchisseries fournitures de matériels électriques

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan Cocody Angré à la Cité GESTOCI, Lot
94, Ilot 00

Dirigeant(s) M N'ZI KOSSIA AUGUSTE (GÉRANT), M INO
JEAN-CLAUDE KOUADIO (COGÉRANT), Mlle N'GUESSAN
N'TAHO LILIANE (COGÉRANT), Mlle SEIHI FODE FLORENCE
(COGÉRANT), Mme KOUAKOU BASSA AGATHE
(COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-03339 du 10/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°42405/GTCA/RC/2025 du 10/07/2025

